



MONFERRAN SAVES
Bulletin communal n°64
Mars 2018

Chers Monferranais et Monferranaises,

Nous vous invitons dans le précédent numéro à créer du lien.
Monferranais de longue date, nouveaux arrivants, partagez, échangez,
découvrez.

Nous avons à Monferran un tissu associatif qui nous permet de nous lier
et de nous relier les uns aux autres alors profitons-en.

Le programme des diverses animations à venir sur le trimestre est riche
et les associations ont aussi besoin de nous, de vous.

Afin de partager et échanger,



Vous êtes tous chaleureusement invités par
le Conseil municipal à assister à la cérémonie
commémorative du 8 mai 1945 qui aura lieu
le



Mardi 8 mai 2018

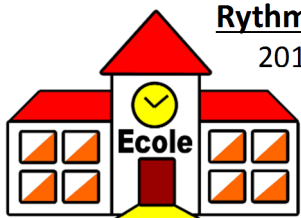
à 11 heures à Garbic

à 11 heures 30 à Monferran-Savès

Un verre de l'amitié vous sera offert à la salle des fêtes en clôture de la
cérémonie.

Le Conseil Municipal et son équipe

École et enfance jeunesse



Rythmes scolaires : Depuis le décret d'août 2017, les communes qui le souhaitent peuvent remettre en place la semaine à 4 jours avec toujours 24h d'enseignement. L'APE a donc consulté l'ensemble des parents d'élèves pour qu'ils émettent un avis. Le vote est

favorable au maintien des rythmes scolaires actuels à 60 % (9 votants sur 15). Les horaires restent inchangés pour la prochaine année scolaire 2018-2019.

Voyage scolaire : La commune participe au financement du voyage scolaire de la classe de CM1-CM2 à Arreau pour un projet en astronomie sur 3 jours du 11 au 13 avril.



L'école et l'ALAE ont mis en place des règles de vie commune. Les alertes incendies et le confinement seront faits en association.

Il est rappelé que les enfants qui viennent en dehors des heures de surveillance des enseignants, sont pris en charge par l'ALAE et donc que les parents seront

facturés.

Vous souhaitez vous rendre à la mairie ?

Nous vous accueillons les lundi/ jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h Et le mercredi de 9h à 12h

Village Fleuri – Commission Espaces Verts

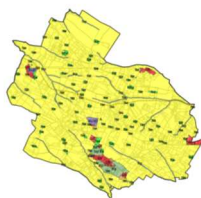


Le Mardi 13 février 2018 la commission Espaces Verts s'est réuni. Ces membres, composés d'élus et d'habitants de la commune ont été rejoint par d'autres administrés qui participent depuis plusieurs années à l'embellissement de notre village par des travaux de nettoyage et de

fleurissement. Nos centres de loisirs péri et extra-scolaire ont été, également, largement représenté et ont proposé de nombreux projets, dont une « Grainothèque », que vous découvrirez cette année et qui seront réalisés avec l'aide du Foyer de Vie « Les Thuyas » et du Centre Médico-Social de « L'ESSOR ».

Pour l'année prochaine, un projet de « TROC PLANTES » sur une journée est à l'étude. Nous vous communiquerons ultérieurement la finalisation de ce programme.

Plan Local d'Urbanisme



Le nouveau PLU est en vigueur depuis le 14 février 2018.

Vous pouvez le consulter sur papier en vous rendant au secrétariat de mairie aux heures et jours d'ouverture de celle-ci ou le consulter sur le site de la

commune :

<http://www.monferran-saves.fr/actu/le-nouveau-plan-local-durbanisme-plu-de-monferran-saves-est-entre-en-vigueur/>

CONSEIL MUNICIPAL

Vous souhaitez vous
rendre à la mairie ?

Nous vous
accueillons les
lundi/ jeudi et
vendredi de 9h à
12h et de 14h à 17h
Et le mercredi de 9h
à 12h

Compteur Linky



L'installation du compteur Linky est en cours sur la commune. Nous avons bien conscience que cela ne satisfait pas tout le monde et que de nombreuses questions et inquiétudes se posent.

Afin de dissiper ces questionnements nous avons à votre disposition une documentation complète et détaillée que vous pouvez venir consulter aux heures d'ouvertures de la mairie.

Cependant, nous vous suggérons de faire vérifier par un électricien diplômé l'installation de votre compteur, cela pourra peut-être vous rassurer.

Utilisation des cours de l'école



Durant les week-ends, les vacances scolaires les cours de notre école restent ouvertes afin que les enfants puissent profiter des équipements installés et passer un agréable moment de détente et d'amusement. Nous sommes très heureux de vous laisser le libre accès et de savoir que nos enfants ont la possibilité de se distraire en prenant l'air.

Cependant, il arrive quelque fois que nous retrouvons les installations abimées, salies, ... voire dégradées. C'est pour cela que nous faisons appel à votre civisme et à votre sens des responsabilités en n'hésitant pas à dire à vos enfants qu'il est important de respecter les objets, les locaux, ... mis à notre disposition et qu'il n'est pas concevable de faire des dégradations à l'extérieur qu'on ne se permettrait pas de faire chez soi.

Nous serions vraiment désolés de devoir interdire l'accès aux cours d'école en fermant les portails, et de devoir priver nos enfants d'un lieu où ils peuvent s'amuser et se distraire.

Eglises de Monferran-Savès et de Garbic



Une réunion pour la sauvegarde des églises de Monferran-Savès et Garbic, est organisée à la Mairie, Salle du Conseil Municipal,

le jeudi 5 avril 2018 à 20 h 30.



La présidente et la fondatrice de l'association de sauvegarde du patrimoine de Razengues sont également conviées à cette réunion qui sera ouverte à tous ceux qui ont envie de s'investir et de donner de leur temps pour que nos églises soient sauvegardées.



L'Association des Parents d'Elèves vous propose :

6 Avril 2018 : l'APE organise une soirée carnaval, le même jour que le carnaval de l'école.

La soirée débutera à 19h00 à la salle des fêtes de Monferran Savès sur un mode d'auberge espagnole, c'est-à-dire, que chacun apporte de quoi se restaurer afin de partager et de passer un moment de convivialité. (Soirée déguisée)

Vous pourrez trouver boissons, popcorns et brochettes de bonbons en vente au bar au profit de l'APE.

23 Juin 2018 : Kermesse de l'école (divers jeux l'après-midi, Buvette, ventes de gâteaux l'après-midi et repas le soir)



Musique — Chorale...

« Atelier chant » & « Chant Trad »

Concert de chorales au profit du Secours Populaire.

Interviendront les chorales d'Ardizas et les deux chorales de Monferran-Savès Chant Trad et Atelier Chant...

Ce sera **le 7 avril à la salle des fêtes de Monferran-Savès à 20h30**

Pour tout renseignement s'adresser à Mme Laborde 0672487211. Venez nombreux pour soutenir cette action.

Les dons sont libres.



Bibliothèque Communale « Histoires sans fin »

Offrez-vous un moment de lecture et de détente

Mardi de 17 à 19 heures

Mercredi de 16 à 18 heures

et Vendredi de 16 h 30 à 18 h 30.



Association Sportive Monferranaise

Le samedi 3 février les U13 se sont qualifiés pour les finales régionales de Futsal qui ont eu lieu à L'Isle Jourdain le Dimanche 4 Mars. Ils ont concouru contre les équipes de Pamiers, Foix, Tarascon sur Ariège, Escalquens, Saint-Gaudens, AS Hersoise, JET Croix d'Aurade, Val d'arn, AGSL, Castéra-Verduzan, Tarbes, Jullian et Lourdes. Félicitations à nos « petits verts » pour cette qualification !!!



Festivités programmées ce second trimestre 2018,

- Repas et soirée dansante sur le thème de « La Convivialité » le 24 mars 2018 à la salle des fêtes au profit des joueurs des catégories U11 et U13 pour subventionner la participation à un tournoi de football le week-end de Pentecôte dans le département de l'Hérault.

Au menu ce soir-là :

Apéritif dinatoire avec Kir, Pizzas, Amuses bouches, Effilochés de charcuterie
Couscous

Coupe glacée

Soirée dansante, buvette

Adulte 15 €, Enfant 5-12 ans 8 €, Gratuit pour les – de 5 ans.

- Loto le vendredi 20 avril 2018 à la salle des fêtes
- Le retour du Banquet de l'ASM le 30 juin 2018 à la salle des fêtes. Ce repas de fin de saison sur le thème « France 98 » est ouvert à tous. Le menu vous sera communiqué plus tard)



Les Nouveaux Terriens

Voici les prochaines dates pour la table d'hôtes "Les nourritures terrestres"

Les dimanche : 18 mars, 13 mai, 3 juin, 24 juin.

Inscription sur www.nourrituresterrestres.eu pour connaître les prochains menus.

Réservation par email : resa@lesnourrituresterrestres.eu ou téléphone au 06 38 22 74 18.

Une participation de 15 euros est demandé pour le repas

et un verre de vin par personne.

La table d'hôtes est une initiative de Catherine Séjourné et Ludovic Roif portée par l'association "[Les nouveaux terriens](http://www.nourrituresterrestres.eu)", observatoire artistique de l'imaginaire rural.

L'ESSOR



L'équipe de l'ESSOR est partenaire de la vie du village et de la communauté du Savès :

Les jeunes en association avec Radio Fil de l'eau se préparent à une intervention radio.

Un lien est en cours de projet avec les animations périscolaires et centre de loisirs :

Pourquoi pas des projets collectifs : horticulture, poulailler ?

Le gymnase est à la disposition des clubs de sport.

Solidaire des entreprises locales l'ESSOR apprécie la bonne cuisine de la ferme du Choucou pour des séminaires et dans le quotidien.

Un peu de respect, un peu de civisme...

Nuisances sonores



Les bruits de comportement sont tous les bruits provoqués de jour comme de nuit :

- par un individu locataire, propriétaire ou occupant (cri, talons, chant...);
- ou par une chose (instrument de musique, chaîne hi-fi, outil de bricolage, pétard et feu d'artifice, pompe à chaleur, éolienne, électroménager...);
- ou par un animal (abolements...).

Le Code de la santé publique envisage de manière générale le bruit causé par un animal - Article R. 1334-31 : « aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité ».

Le jour : en journée, le bruit peut causer un trouble anormal de voisinage dès lors qu'il est répétitif, intensif, ou qu'il dure dans le temps.

La nuit : Lorsque le bruit est commis la nuit, l'infraction pour tapage nocturne est possible sans que ce bruit soit répétitif, intensif et qu'il dure dans le temps.

L'auteur du tapage doit toutefois être conscient du trouble qu'il engendre, sans prendre les mesures pour y remédier.

Lorsque ces bruits sont commis la nuit, on parle de *tapage nocturne*.

Recensement citoyen




Cette démarche est obligatoire pour tous les jeunes gens, filles et garçons, de nationalité française ayant atteint l'âge de 16 ans. Doivent se présenter en mairie les personnes nées entre le 1^{er} juillet 2001 et le 30 juin 2002.

La présence du jeune et la présentation du livret de famille, de la pièce d'identité et d'un justificatif de domicile sont nécessaires à cette démarche.


Mois de naissance	Date limite de recensement en mairie
Nés en octobre, novembre, décembre 2001	31 mars 2018
Nés en janvier, février, mars 2002	30 juin 2018
Nés en avril, mai, juin 2002	30 septembre 2018
Nés en juillet, août, septembre 2002	31 décembre 2018

Encombrants

Si vous avez des encombrants merci de retenir les dates ci-dessous et de ne pas déposer vos déchets près des conteneurs poubelles ménagères.

COLLECTE ENCOMBRANTS		COLLECTE DECHETS VERTS
<p><i>Jeudi 15 mars 2018</i> <i>Jeudi 17 mai 2018</i></p>		<p><i>Mardi 10 avril</i> <i>Mardi 15 mai</i> <i>Mardi 12 juin</i></p>

Inscription en mairie au plus tard 48h avant.



Le Retour du Printemps !!!

Cela fait plusieurs mois que nous l'attendons et quelques semaines qu'il se fait même désirer, voici enfin venue l'arrivée du printemps. C'est un moment important pour le jardin, les balcons et les terrasses, car la végétation va maintenant entrer en pleine effervescence.

Les bourgeons font leur apparition, les premières fleurs hivernales disparaissent progressivement alors que les fleurs de printemps commencent à s'épanouir à leur tour.

Voici les travaux de jardinage en avril :

Conseils pour la pelouse : C'est la bonne période pour effectuer vos semis de printemps, s'il s'agit d'une nouvelle pelouse ou de la scarifier si elle est déjà existante.

Conseils pour les fleurs : Il est temps de planter les vivaces achetées en godet. Plantez également les bulbes à floraison estivale et automnale comme les anémones, les lys, les glaïeuls, les arums, les bégonias, les dahlias, ...

Divisez les grosses touffes de primevères, lavandes ainsi que toutes les autres plantes vivaces à floraison estivale et automnale.

Conseils pour les arbres, arbustes et rosiers : Il est encore temps de planter les derniers arbres, arbustes et rosiers achetés en conteneur Arrosez généreusement, paillez chaque pied pour éviter les mauvaises herbes. C'est également le moment de tailler les haies.

Conseils pour le potager : On apporte du fumier déshydraté, de l'amendement organique et du compost à la terre lors du bêchage ou du passage au motoculteur afin de préparer la terre aux futurs semis ou aux plantations de légumes. Le mois d'avril permet les semis en place (ou en plein air) de quelques légumes.

On retrouve ainsi la carotte, la betterave, le céleri, le chou, la courgette, le fenouil, les haricots ou encore les tomates à repiquer en fin de mois.

On pourra enfin planter les pommes de terre, les artichauts, les croûtes et les asperges



***Festivités du second trimestre 2018
organisées par les différentes
associations communales***

- ❖ ***18 mars 2018 : Repas « Les Nouveaux Terriens »***
- ❖ ***24 mars 2018 : Repas et soirée dansante de l' « ASM »***
- ❖ ***6 avril 2018 : Soirée carnaval de l' « APE »***
- ❖ ***7 avril 2018 : Concert de Chorales « Ateliers Chants » et « Chants Trad »***
- ❖ ***20 avril 2018 : Loto de l' « ASM »***
- ❖ ***13 mai 2018 : Repas « Les Nouveaux Terriens »***
- ❖ ***3 juin 2018 : Repas « Les Nouveaux Terriens »***
- ❖ ***23 juin 2018 : Kermesse de l'Ecole et Soirée repas de l' « APE »***
- ❖ ***24 juin 2018 : Repas « Les Nouveaux Terriens »***
- ❖ ***30 juin 2018 : Banquet de fin de saison de l' « ASM »***

Prochain bulletin en juin.